

FSF
Frères sans frontières
Grand-Rue 34
CH-1700 Fribourg
CCP: 17-7786

GVOM
Groupe volontaires outre-mer
Chemin des Cèdres 5
CH-1000 Lausanne 9
CCP: 10-20968

31 janvier 1974

numéro 1
paraît 8 fois par année

CONFESSION

Je ne croirai pas
au droit du plus fort
au langage des armes
à la puissance des puissants.
Je veux croire
au droit de l'homme
à la main ouverte
à la puissance des non-violents.

Je ne croirai pas
à la race ou à la richesse
aux privilèges
à l'ordre établi.
Je veux croire
que tous les hommes sont des hommes
que l'ordre de la force et de l'injustice
est un désordre.

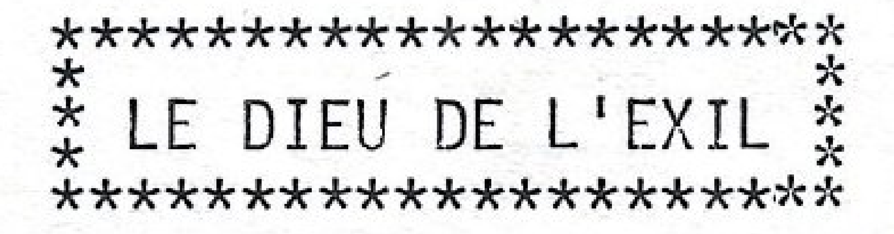
Je ne croirai pas
que je n'ai pas à m'occuper
de ce qui arrive loin d'ici.
Je veux croire
que le monde entier est ma maison
et le champ que j'ensemence,
et que tous moissonnent
de ce que tous ont semé.

Je ne croirai pas
que je puisse là-bas combattre l'oppression
si je tolère ici l'injustice.
Je veux croire
que le droit est un ici et là
que je ne suis pas libre
tant qu'un seul homme est esclave.

Je ne croirai pas
que la guerre et la faim soient inévitables
et la paix inaccessible.
Je veux croire
à l'action modeste
à l'amour aux mains nues
à la paix sur terre.

Je ne croirai pas
que toute peine est vaine.
Je ne croirai pas
que le rêve des hommes restera
un rêve
et que la mort sera la fin.
Mais j'ose croire
toujours et malgré tout
à l'homme nouveau.
J'ose croire
au rêve de Dieu même :
un ciel nouveau, une terre nouvelle
où la justice habitera.

Extrait de
"Un temps pour parler"
F. Cromphart - Bruxelles 1972



Nous connaissions le Dieu des églises et des cathédrales, le Dieu des cultes grandioses, dans sa gloire et sa majesté, et c'était bien lui notre Dieu. Mais lorsque les émigrés russes se retrouvèrent privés de toute gloire et de toute grandeur, coupés de leur Eglise et de leur patrie, ils découvrirent le Dieu de l'évangile, qu'ils avaient toujours connu par la foi mais dont ils avaient rarement fait l'expérience dans leur vie. Ils trouvèrent un Dieu qui avait choisi de se révéler en Christ d'une manière inimaginable. Il était habituel, pour les religions, de parler du grand Dieu, du Tout-Puissant, de la splendeur de sa gloire, de son pouvoir et de sa sagesse, mais aucune, qu'elle soit biblique ou non, n'avait encore imaginé le Dieu que nous découvrîmes en Christ : un Dieu q ui s'était fait homme - mais non l'un des puissants de ce monde - né dans une obscure province, juif dans un pays occupé, semblable à ce que furent les Juifs sous la domination nazie, d'une race suspecte, semblable à ce que sont les gens de couleur dans nos sociétés blanches, membre peu considéré d'une classe moyenne sans grande importance, qui prétendait, comme chacun en a le droit, être fils de roi, de la race de David - de même que nous pouvons nous dire fils du Tout-Puissant - à la dérision générale : "Comment ose-t-il dire une chose pareille ?" Jésus fait homme s'est trouvé dans les mêmes conditions que nous : obscur, privé de tout ce qui fait naître le respect ou l'admiration des autres, livré sans recours à la force et à l'autorité, vulnérable jusqu'à la défaite totale cloué à la croix, tué et mourant, non comme un héros, ou du moins comme un hors-la-loi prestigieux, mais comme un criminel condamné pour sédition et vie déréglée à la crucifixion, punition banale et sans intérêt, couramment infligée.

Dérisoire aux yeux de tous ceux qui croient à la victoire et à la puissance, cette mort a pris alors pour nous une signification que vous ne sauriez imaginer. Blessés comme nous l'étions, nous avons découvert un Dieu qui avait librement choisi de se soumettre aux blessures, qui avait accepté de se laisser frapper et cracher au visage, totalement vulnérable, injustement condamné et maltraité comme un vagabond. Alors que nous étions sans défense, nous avons découvert un Dieu qui avait accepté de l'être bien plus que nous, et qui, alors qu'il aurait pu se défendre, y avait renoncé.

Et pourquoi cela ? Pour devenir l'un des nôtres. Alors que nous étions vaincus voici que nous découvrions ce Dieu qui avait fait une victoire de la défaite, qui nous montrait que même un homme vaincu, brisé, condamné injustement, tué pouvait égaler en grandeur les plus grands de ce monde, pourvu qu'en lui demeurent l'esprit, l'amour et la foi - et non seulement la foi religieuse, mais aussi une foi inébranlable en l'homme.

Le texte ci-dessus est extrait d'un sermon prononcé par le Très Révérend Anthony BLOOM, archevêque métropolitain de Surozh et exarque du patriarche russe en Europe occidentale, en l'église de St-Jean l'Evangéliste d'Edimbourg, le 4 juillet 1971.

FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF -

RENTRES AU PAYS

- Agnese et Enzo BRUGNOLI, Centre social Beatitudes Welfare, Madras, Inde actuellement Via Fusoni 4, 6900 Lugano, TI.
- Michel RHEME, ingénieur techn., Centre de formation professionnelle, Nouna, Haute-Volta, à 22, Quai du Cheval Blanc, 1227 Genève.
- Christian BESSE, monteur-électricien, Centre de formation professionnelle, Libreville, Gabon, à 3941 Lens, VS.
- Jean-Luc EMERY, ferblantier-appareilleur, Centre de formation professionnelle, Libreville, Gabon, à 3941 Lens, VS.

NAISSANCES

- Eric, au foyer de Maria et Alain JOUSSET, anciennement à Ziguinchor, Sénégal, actuellement : H.L.M. 1753 Matran
- Benoît, au foyer de Janine et Jean Pythoud, ancien de Madagascar, actuellement 26 Champ des Fontaines, 1700 Fribourg.

MARIAGES

- Marie-Ange MAY (ancienne du Cameroun) et Daniel FELLAY, le 26 janvier 1974 au Châble, Bagnes, VS. Adresse actuelle : 1934 Sarreyer, VS.

DECES

- M. Pierre GUILLA, père de Paule, animatrice dans l'équipe FSF Vaud, le 2 décembre 1973 dans sa 60ème année, à Bottens, VD.
- M. François SUDAN, père de Jean-Bernard et Sara Sudan-Murith, anciens du Tchad, le 1er janvier 1974 dans sa 59ème année, 74 rue de Montsalvens, Broc, FR.

STAGE DE NOEL

"J'ai reçu un fameux coup de poing pour approfondir les motivations de mon départ et pour me remettre en question. Je n'ai pas vécu une semaine de ma vie, mais une semaine pour la vie !"

Ainsi s'exprimait un participant au stage de Noël lors de l'évaluation finale. En fait, il y eut pas mal de bousculades en profondeur au cours de cette semaine : les jeunes du tiers-monde représentant tous les continents; Fernand Vincent, de l'Institut panafricain de Douala; François de Vargas, de la Déclaration de Berne; P. Robert Ageneau, rédacteur de Spiritus, à Paris; les psychologues; le médecin; les animateurs, conjuguèrent leurs efforts pour placer les candidats face aux vraies responsabilités du chrétien d'aujourd'hui. Evangéliser, développer : mots passe-partout et ambigus, qu'il convenait de placer dans une réalité. Sans cesse, les participants furent ramenés à l'"ici et maintenant" et non pas propulsés dans le rêve du là-bas et demain ...

Si on veut s'engager au nom de tous les vivants, comme le montrait Pierre Pittet, on doit commencer avec son frère qu'on voit, dans les structures qu'on habite. C'est en effet ici et maintenant que peut et doit commencer "la réunion de fête de la Jérusalem céleste" ...



Janine et Guy Balet en conversation avec François Cordonnier
ancien président FSF nouveau président FSF

GVPM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM -

Nous proposons 3 week-ends permettant

- la rencontre d'autres personnes qui cherchent, qui veulent approfondir certains domaines concernant leur situation actuelle par rapport aux événements mondiaux, nationaux, locaux, personnels,
- un échange et un partage avec des personnes compétentes,
- une réflexion un peu approfondie sur certaines questions que vous vous posez,
- etc. ...

Ces week-ends concernent autant les personnes qui désirent partir outre-mer que celles qui ne savent pas encore, ou celles qui veulent rester ici en Suisse (sans limite d'âge) - Nous pensons qu'il s'agit d'un même engagement avec des implications particulières - Ainsi, nous voulons pouvoir aborder d'une manière globale la question de ce que nous faisons, à quoi nous donnons notre temps, quelles options nous prenons, à partir de quoi, pourquoi, etc. ...



Les thèmes précis seront à déterminer avec les participants, par rapport à leurs préoccupations, mais nous proposons de nous "limiter" aux questions de l'engagement en général - tiers-monde, économie mondiale - foi, Eglise, mission - relations humaines (ceci en accord avec les termes du paragraphe ci-dessus).

Des groupes pourront aborder une question plutôt qu'une autre; cela dépendra de l'organisation que nous nous donnerons.

Dates : 23-24 mars - 6-7 et 20-21 avril 1974 : du samedi à 16 h. au dimanche à 16 h. - Lieu à déterminer.

Prix : Frs. 45.-- pour les trois week-ends.

Par souci de continuité, nous demandons aux participants de prendre part aux 3 week-ends.

Ces rencontres sont organisées en collaboration avec le Département Missionnaire Romand.

DEPART : Ghislaine et Jean-Charles ANDRE sont partis le 9 janvier pour Abidjan (Côte d'Ivoire). Ils vont travailler dans un centre d'accueil de la Croix Bleue et ils vont s'occuper de construction et d'animation d'atelier.

NOUS CHERCHONS

des infirmières sage-femmes
et monitrice

une laborantine

une maîtresse de couture
ou une couturière

des enseignants dont un couple

Engagement : 2 ans au minimum. S'informer - GVOM, Case 136, 1000 Lausanne 9

Ce livre est la version profondément remaniée et actualisée de l'ouvrage de Rudolf Strahm : "Industrieländer - Entwicklungsländer".

Pour comprendre les mécanismes du sous-développement, il fallait jusqu'à présent consulter des ouvrages spécialisés. Le mérite du livre de R. Strahm est d'offrir des chiffres et des exemples à la portée de ceux qui veulent voir plus clair dans ce problème mondial, sans doute l'un des plus graves de la fin du 20e siècle. On peut l'obtenir au Département Missionnaire Romand, 5 Ch. des Cèdres, 1000 Lausanne 9.

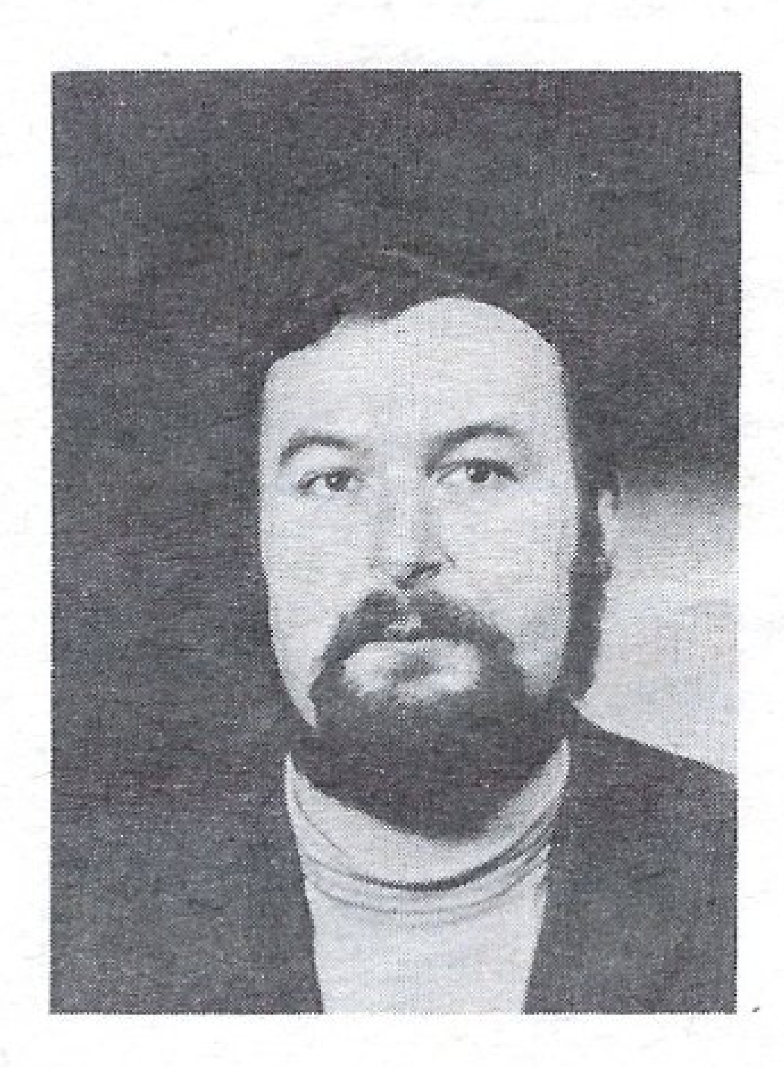
Si cette série de week-ends vous intéresse, retournez-nous le talon ci-dessous à Groupe volontaires Outre-Mer, Case 136, 1000 Lausanne 9 :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Je m'intéresse à ces week-ends. Veuillez m'inscrire pour la série mars-avril-
Veuillez m'envoyer plus d'information - Je participerai à une série suivante -
. . . .

DOSSIER - DOSSIER - DOSSIER - DOSSIER - DOSSIER - DOSSIER - DOSSIER



Antoine Queloz, 37 ans, marié depuis 15 ans, 3 filles, collabore à la rédaction d'"Interrogation" depuis son début en mettant le doigt sur les formes de sous-développement qui existent dans notre pays. Travailleur manuel (horlogerie), militant au Mouvement populaire des familles (MPF), il a été appelé par cette organisation à être secrétaire permanent, puis secrétaire général.

Et le sous-développement en Suisse ?

LES ACCAPAREURS

En ce début d'année, plusieurs sujets et de nombreuses idées surgissent pour alimenter les interrogations et réalités diverses habituellement contenues dans cette page.

Mais avant d'introduire le problème retenu, j'aimerais dire à ceux qui ne me connaisse qu'à travers le cadre de ces articles, que je ne suis pas le pessimiste que l'on pourrait supposer. Exposer les formes de sous-développement dans notre pays, c'est forcément dévoiler des aspects ou des comportements négatifs ou contraires à l'image d'un réel développement... et ce n'est jamais agréable de ne pas se découvrir conforme à cette image ! Se découvrir tels que nous sommes, n'est-ce pas ce qu'il y a de plus important à faire dans le monde d'aujourd'hui ? J'ai conscience que des forces vives travaillent en Suisse comme ailleurs à cette "montée humaine", mais je connais aussi la force des chaînes qui nous emprisonnent. Les connaître et les reconnaître, n'est-ce pas déjà s'en libérer ?

Le comportement de "consommateurs-accapareurs" qui s'est révélé en ces derniers mois de l'année passée a retenu mon attention. Un comportement que je qualifierai de primaire. Ce n'est plus l'intelligence qui commande, mais c'est la tripe et la peur; peur de ce que "la terre nous manque sous les pieds".

Il y a eu la ruée sur l'essence. C'était, pour certains, la course à celui qui constituerait une importante réserve, pour une fois le précieux liquide tari, continuer à en jouir. Certains se sont intoxiqués en aspirant les vapeurs de leur réservoir d'auto pour les vidanger et se constituer ainsi des réserves. Dans un immeuble de Zurich, la police du feu, avertie par des locataires indisposés par des odeurs désagréables et suspectes, découvrit une baignoire remplie d'essence !

Puis la ruée s'est dirigée en direction des sous-produits du pétrole. Avez-vous eu besoin de vulgaires sacs en plastique pour y enfermer vos ordures ménagères ? Impossible d'en trouver chez votre fournisseur habituel. La ruée avait passé... et vous retrouviez, en faisant la queue à la caisse, la "consommatrice prévoyante" qui avait eu "la chance" de prendre les derniers ... en se servant copieusement. Après plusieurs jours de pénurie vous retrouviez le même article avec une majoration de prix de 45 % Dame, le prix du pétrole a augmenté. Mais personne ne vous croira si vous dites qu'ils ont été fabriqués à partir du pétrole

(suite page 20)

E X P U L S I O N S

Deux cas

****

Le phénomène de rejet - bien connu en médecine - existe dans tout corps social constitué face aux étrangers et, surtout, à leurs activités. Mais, contrairement au processus physiologique d'auto-défense en faveur du corps entier, le processus d'expulsion n'a rien d'automatique ni de généralisé. Il ne s'exerce qu'au profit de certains intérêts au détriment d'autres, à l'intérieur de la même société humaine mondiale.

Dans un monde où la mondialisation des problèmes devient évidente grâce à la science et à la technique, où les frontières nationales apparaissent de plus en plus comme des barrières artificielles aberrantes, la montée de la violence et les injustices devraient être ressenties par tous les hommes de bonne volonté et, d'une manière plus intense, par les chrétiens comme autant d'insultes à la dignité de l'homme et comme autant de raisons de prendre courageusement position. Il nous a donc paru intéressant de soulever le problème particulier des expulsions à travers deux cas récents et souligner la similitude du problème quant à son fond, que ce soit dans le Tiers monde ou dans les pays dits développés.

Exposé du cas de A. GISLER, prêtre (Sénégal / Dakar)

... Je me permets de porter à votre connaissance le fait suivant. Non pour lui-même, mais pour ce qu'il révèle de la situation faite à la jeunesse étudiante dans certains pays africains.

J'enseignais depuis quatre ans dans deux collèges privés de Dakar, Sénégal, (je suis prêtre de la Congrégation du St-Esprit, de nationalité suisse). L'objet de mon cours : les problèmes du développement. Ses destinataires : environ 250 élèves des classes terminales, dont une petite douzaine de nationalité française, fils d'industriels (pratiquement tout le secteur économique moderne est, au Sénégal, aux mains d'entreprises étrangères, essentiellement françaises). La troisième partie du cours traitait de la situation dite de sous-développement. J'y examinais entre autres le rôle du capital étranger, élément prépondérant de cette situation, comme on sait.

Sur intervention de certains des parents d'élèves français auprès du Ministre de l'Intérieur - lui-même français d'origine et ancien administrateur colonial - le Gouvernement sénégalais vient de m'expulser, par un arrêté (No 011312) en date du 8 octobre, juste avant la rentrée scolaire.

Le cours en question sur le développement avait été entrepris, avec l'agrément des Directions concernées, pour répondre à un manque d'information vivement ressenti par certains élèves. A part une demi-douzaine de pages de leur manuel de géographie, le programme scolaire est en effet muet sur ce problème essentiel. Lacune si énorme qu'on peut difficilement l'expliquer par un simple oubli. On devine le désarroi de l'étudiant sénégalais intéressé à l'avenir de son pays et désireux de savoir. Il a tôt fait de constater que rien ne va; mais pourquoi ? et comment en sortir ? La radio et l'unique quotidien de Dakar ne lui sont d'aucune aide (c'est peu dire). Il en est réduit, selon ses modestes moyens, à se procurer un numéro de revue au hasard éventuellement un ouvrage que, faute d'une élémentaire initiation globale, il est incapable d'assimiler utilement.

Le but - avoué - de ce travail d'information était d'aider les élèves à dépasser l'horizon de leur promotion individuelle et à résister au courant extrêmement puissant qui les pousse à s'intégrer à la nouvelle bourgeoisie, abandonnant les masses populaires à leur sort. On sait que l'un des obstacles les plus décisifs au progrès du Tiers-monde est la rapide formation de minorités privilégiées qui confisquent le pouvoir, la culture et le revenu, et se font le complice du capital international dans l'exploitation du petit producteur et de l'ouvrier. L'école, dans ce système, joue un rôle précis : reproduire et renforcer cette structure sociale, consolider la classe au pouvoir en y intégrant psychologiquement la jeunesse étudiante; en l'empêchant, pour commencer, de prendre une vue réaliste de l'état du pays.

L'accident qui vient de m'arriver - dont les élèves sénégalais font les frais - montre que le Gouvernement sénégalais actuel ne pense pas autrement. Qu'une demi-douzaine d'investisseurs étrangers prétendent dicter, au mieux de leurs intérêts, ce que la jeunesse sénégalaise est en droit de savoir, le scandale, pour lui, n'est pas là, mais dans une éventuelle prise de conscience des masses paysannes, dont les étudiants avertis pourraient se faire les agents.

Cette mesure en effet n'innove en rien. Elle n'est que la manifestation banale d'une politique menée depuis dix ans, qui va du sabotage de l'effort d'animation du milieu paysan entrepris par le gouvernement précédent de M. Mamadou Dia, à la répression ouvrière et à la colonisation de l'enseignement universitaire au profit des intérêts étrangers.

....

Je vous serais reconnaissant de porter ce fait à la connaissance du public, sous la forme que vous jugerez le plus appropriée. J'avais promis aux élèves, au cas où il se produirait, de ne pas le laisser passer inaperçu.

signé : A. Gisler ccsp

PRECISONS

P.A. Gisler est entré au Sénégal en 1969. Il reçut en novembre 1972 un permis de séjour valable 10 ans. Professeur de morale sociale, il fut rapidement amené à comprendre qu'il fallait avant tout développer le sens social de ses élèves et les initier aux véritables problèmes de leur pays. C'est sur dénonciation d'un de ses élèves blancs que s'engagea le processus d'expulsion, après que le Ministre de l'Intérieur eut intimé l'ordre au prêtre de se retirer de lui-même, ce que ce dernier refusa faute d'énoncés de motifs.

Actuellement, P.A. Gisler approfondit à Genève ses connaissances sur les problèmes du Tiers-monde en attendant de pouvoir reprendre ses fonctions dans le Tiers-monde.

METHODE D'EXPULSION

Convocation à la Police le 8 octobre 1973 pour signifier à P.A. Gisler son expulsion et réservation devant lui, par téléphone, d'une place d'avion pour la Suisse pour le lendemain matin (prix du billet d'avion aux frais du prêtre !)

Exposé du cas de B. PERREGAUX, pasteur (France / Marseille)

- Pourquoi avez-vous choisi de travailler à la CIMADE ?

- Je suis pasteur de formation. Mais, parce que l'Eglise-institution me paraît sclérosée, je ne me sens pas appelé à travailler dans une paroisse traditionnelle.

- Comment concevez-vous le témoignage du chrétien aujourd'hui ?

- Travailler avec des gens de tout horizon et de tout bord pour la justice et pour la vérité.

- Quelles ont donc été vos priorités ?

- Etre avec des catégories d'hommes exploités et deshérités; cela s'est trouvé être des travailleurs immigrés mais cela aurait pu être des vieillards ou des handicapés. Etre avec, c'est participer à leurs problèmes et à leur lutte pour plus de justice, de respect. Les travailleurs immigrés se trouvaient être le point le plus névralgique.

- Est-ce là pour vous le témoignage de l'Eglise ?

- Un des témoignages. Pour les immigrés rencontrer des hommes blancs et chrétiens (qu'ils classent automatiquement dans la catégorie des oppresseurs) qui ne les méprisent pas et partagent leur lutte. Là est notre témoignage.

- Comment avez-vous organisé le travail du poste de Marseille ?

- Nous étions tous les deux permanents pour le travail. Le cadre fixé était l'alphabétisation pour les hommes et pour les femmes. Il y a des groupes tous les jours, matin et après-midi pour les femmes, le soir pour les hommes, et cent cinquante moniteurs à trouver et à former.

- Que reçoivent ceux qui s'associent à votre travail ?

- Ils deviennent conscients de la situation des immigrés et ne peuvent plus s'enfermer dans leurs seuls problèmes. Parallèlement, les immigrés non seulement reçoivent une certaine connaissance mais aussi et par là même, ce sont des adultes; ils deviennent conscients de leur identité et de ce qu'ils représentent.

- Etes-vous pour une action révolutionnaire ?

- Nous ne les poussons jamais à démarrer des actions. Ils sont eux-mêmes responsables de leurs luttes. L'alphabétisation les amène évidemment à mieux comprendre leur situation. La plupart sont pris au dépourvu en face des problèmes qui se posent à eux. Nous réfléchissons avec eux, mais ils sont libres, eux seuls peuvent décider de ce qu'ils doivent faire. Bien sûr, le manuel d'alphabétisation paru chez Maspéro plonge moniteurs et travailleurs dans l'étude des mêmes problèmes : la prise de conscience est commune. A la limite, on pourrait dire qu'apprendre à lire c'est déjà donner un moyen d'action; mais la manière d'apprendre est aussi très importante.

(Extraits d'un "Entretien avec Berthier Perregaux" signé Bertrand de Luze et publié dans le numéro du 8 septembre 1973 de Réforme (Paris).

PRECISONS

B. Perregaux est arrivé à Marseille en août 1962. Il travaillait pour l'organisme d'entraide oecuménique de la CIMADE (en liaison avec le Conseil Oecuménique des Eglises). Son travail principal consistait à alphabétiser les travailleurs immigrés, surtout des Nord-Africains et des Noirs. Dans son action, le pasteur participa activement aux luttes des travailleurs immigrés contre les taudis et les bidonvilles pour obtenir des conditions de logement décentes. Mais il n'a jamais fait de politique ni fait partie d'aucun parti ou groupement visant à prendre le pouvoir, même si dans son travail auprès des immigrés, il s'est parfois trouvé opposé aux autorités.

B. Perregaux a été nommé responsable du service des immigrés du Centre social protestant de Genève.

METHODE D'EXPULSION :

Le 4 septembre 73, à 6 h. du matin, 17 policiers en civil sont entrés chez B. Perregaux, lui intimant l'ordre de s'habiller. Ils ont fouillé l'appartement, coupé les fils du téléphone, l'ont empêché d'utiliser son rasoir et l'ont accompagné jusqu'aux toilettes. Aucune notification d'expulsion ne lui a été présentée. Il a eu 10 minutes pour faire ses valises, a été

MOTIFS INVOQUES

(P.A. Gisler) 3 arguments (par oral)

- a semé la subversion dans les cours (sans autre précisions)

- aurait incité les élèves à la grève (phrase du Père transmise par des élèves un jour où il y avait des velléités de grèves scolaires : "Que faites-vous ici au lieu de faire grève ?" Et il donna son cours à ses élèves.)

- le Père a un passé qui (au sens du Ministre de l'Intérieur) le disqualifie pour une tâche d'éducation des jeunes.

(Le Père était auparavant à Haïti qu'il dut quitter avec tous les prêtres expulsés de ce pays; en outre, peu avant son expulsion, une Commission du Gouvernement haïtien avait été reçue au Sénégal!)

Déclaration universelle
des droits de l'homme

Art.18 Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seul ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

Art.19 Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Art.23 (1) Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.

emmené à Aix d'où un avion de la police l'a transporté à Annemasse. Là il a été remis à la frontière à la police genevoise, qui l'a libéré après un bref interrogatoire à l'Hôtel de la police.

(B. Perregaux)

C'est à la suite des réactions très énergiques que suscita l'expulsion que le Ministère de l'Intérieur publia les motifs de cette décision.

La raison formelle de la mesure d'expulsion est une "atteinte grave à la neutralité politique à laquelle est tenu un étranger durant son séjour sur territoire français".

Cette "atteinte grave" s'est manifestée d'après le Ministère de 10 façons toutes liées au travail de B. Perregaux :

- participation à une manifestation non-violente en 1971, manifestation qui tendait à s'opposer à la destruction d'un bidonville dont les habitants n'avaient pas été relogés.

- participation à une grève de la faim en faveur d'ouvriers tunisiens auxquels des papiers de travail étaient refusés.

La participation à ces actionsn'est pas niée mais le caractère politique revolutionnaire qui leur est attribué est formellement nié par B. Perregaux

Rôle de coordinateur des mouvements gauchises de Marseille; incitation à l'insubordination civile d'ouvriers migrants, etc. ...

Ces faits sont clairement niés, et par l'intéressé et par son employeur. la CIMADE à Paris qui a publié le communiqué suivant:

Devant l'ampleur des réactions suscitées par l'expulsion du pasteur Perregaux, le Ministère de l'Intérieur a jugé bon de publier le contenu du dossier de police qui a servi de base à la procédure d'expulsion.
Cette publication est d'autant plus intéressante qu'elle met au grand jour les motifs allégués pour cette expulsion, lesquels reposent sur des faits inexacts et des contre vérités, auxquels l'avocat du pasteur Perregaux avait facilement répondu lors du passage devant la Commission de recours et dont la CIMADE peut fournir la preuve.
Sur les 10 faits mentionnés : 4 sont totalement inexacts 3 comportent de graves contre vérités, et un se réfère à une unique conversation téléphonique et n'a donc pu être obtenu que par le moyen bien connu des écoutes téléphoniques.

QUELLES CONCLUSIONS PEUT-ON EN RETIRER ?

Il y a lieu tout d'abord de souligner le caractère arbitraire et autoritaire des procédures d'expulsion. Il y a eu, bien sûr, d'autres expulsions dans ces deux pays et ailleurs; elles n'ont pas toutes les mêmes raisons, mais elles participent le plus souvent toutes d'une peur ou du mépris de l'autre, de la défense d'intérêts égoïstes. En fin de compte, elles sont toutes oeuvres d'injustices. La solidarité avec les desherités (travailleurs étrangers ou autochtones sans-pouvoir) est considérée comme un délit, que cette solidarité reçoive le soutien ou non d'autorités locales, de l'opinion publique ou des Eglises.

Philip Potter déclarait récemment qu'un des aspects prioritaires de la lutte en faveur des sans-pouvoir implique que des chrétiens soient prêts à payer de leur personne pour lutter contre les structures d'injustice.

"Le plus important, pour nous chrétiens, demeure-t-il l'impératif de la justice réclamée par l'Evangile ou notre vie tranquille selon un certain ordre établi ? L'homme témoin d'une situation injuste ne doit-il pas prendre la parole pour dénoncer et, si cela est nécessaire, passer aux actes pour défendre ceux qui en sont les victimes ? Personne ne peut renoncer à cette exigence, même si on lui adresse le reproche de faire de la politique. L'impératif prioritaire d'assurer la justice ne peut se confondre avec la neutralité politique. Ce n'est pas contester systématiquement un régime, même pour un étranger, que de revendiquer des droits fondamentaux, en particulier le droit à l'expression.

Sans doute, une telle action peut-elle conduire à contester les insuffisances d'une législation ou certaines pratiques administratives. Mais est-ce suffisant pour contraindre au silence une personne que sa conscience astreint à dénoncer un mal ?" (citation de Mgr Rousset - Echo du 29.9.73)

B. Grangier - C. Barbey

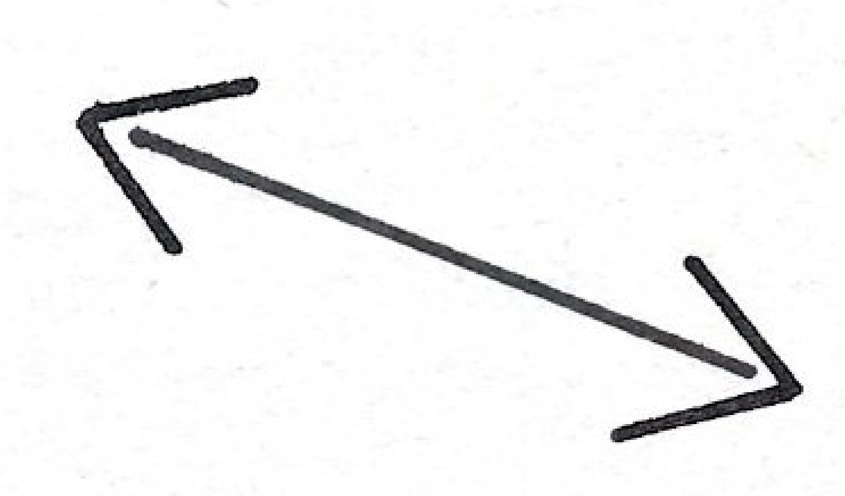


AFRIQUE - EUROPE - ASIE - OCEANIE - AMERIQUE -

STERILISATION EN INDE

Il faut bien reconnaître que, jusqu'à présent, le contrôle des naissances n'a connu qu'un succès très modéré. Le recensement, qui donnait en 1971 le chiffre de 547,4 millions d'habitants, a maintenant atteint 572 millions ; l'Inde peut s'attendre à compter vers la fin de ce siècle une population de 1 000 millions d'êtres humains. Le taux de natalité, que l'on espérait voir descendre à 32 pour mille en 1973-1974, se situe actuellement à 37 ; le but fixé pour l'année 1979 de 25 naissances pour mille semble impossible à atteindre. Le ministère fait étalage de statistiques réconfortantes, comme par exemple l'augmentation de 245 % du nombre de stérilisations masculines et féminines, et celle de 501 % du nombre d'utilisateurs de préservatifs masculins, depuis 1966-1967, mais cette acceptation apparente des méthodes contraceptives ne s'est pas encore reflétée dans une baisse du taux de natalité.

Le Monde diplomatique
janvier 1974



Stérilisation en Inde
11 MILLIONS EN 1973

Depuis la fin de 1972, plus de 11 millions de stérilisations ont été pratiquées en Inde, a déclaré mercredi à Manille le directeur du Centre de planning familial de Bombay.

La principale technique de stérilisation dans les pays en voie de développement, a déclaré le Dr Datta N. Pai, est la ligature des trompes pour les femmes et la vasectomie pour les hommes. Il a indiqué que chaque stérilisation empêchait 1,5 naissance en moyenne. C'est-à-dire qu'en Inde, les opérations pratiquées depuis la fin de 1972 ont empêché la naissance d'au moins 16 500 000 personnes, a-t-il ajouté. — (ap)

TLM 11.1.74

LES PROFITS DES PAYS PRODUCTEURS ET DES COMPAGNIES

Bien avant la crise d'octobre, les compagnies pétrolières s'étaient émues des énormes réserves en devises que détiennent les pays arabes producteurs. Les chiffres cités ont fait naître une crainte et un espoir : crainte que les pays arabes n'utilisent cette masse monétaire contre les pays industrialisés, espoir que ceux-ci pourraient riposter à l' « arme du pétrole » en menaçant de bloquer les avoirs des pays arabes dans les banques occidentales.

En fait, il convient de rappeler comment se répartissent les profits de l'industrie pétrolière. Sur un litre de supercarburant, vendu 1,35 F, le pays producteur ne reçoit que 0,09 F, alors que l'Etat français, par voie fiscale, en retire 0,90 F. Quant aux bénéfices des compagnies pétrolières, ils ont considérablement augmenté depuis le début de la crise, comme l'indique le tableau ci-dessous, valable pour le troisième trimestre de 1971, 1972 et 1973 :

PROFITS DES COMPAGNIES EN MILLIONS DE DOLLARS

	1971	1972	1973
— British Petroleum	87,0	35,0	135
— Standard Oil of Indiana	93,3	107,3	147,3
— Gulf Oil	141	110	210
— Standard Oil of California	135	150	226
— Mobil Oil	134,1	140,9	231,2
— Texaco	218,2	207,4	307,4
— Royal Dutch Petroleum	209,3	110,5	413,7
— Exxon	357	353	638

Le Monde diplomatique
janvier 1974

ACCORD EN AFRIQUE DU SUD

Durban *(A.F.P.)*. — Pour la première fois dans l'histoire de l'Afrique du Sud, une déclaration commune a été signée à Mahlabatini (Kwazoulou) entre M. Harry Schwartz, leader du « parti unifié », parti d'opposition blanc, et le chef zoulou Gatsha Buthelezi.

Il s'agit d'un accord entre Blancs et Noirs en vue d'une évolution pacifique des rapports entre les deux communautés sud-africaines. Les points principaux concernent l'amélioration des conditions matérielles et de l'instruction des Sud-Africains, le refus de laisser une minorité décider de la planification et de la constitution, la reconnaissance du système fédéral comme étant le plus démocratique et le respect de la culture des différentes ethnies.

Le chef Gatsha Buthelezi avait fait quelques semaines auparavant un voyage en Tanzanie et en Zambie où il avait été reçu par les présidents Julius Nyerere et Kenneth Kaunda, qui semblent le considérer comme le porte-parole de la majorité noire en Afrique du Sud.

Le Monde
8.1.1974

L'Action nationale contre l'accueil d'autres réfugiés chiliens

L'Action nationale a demandé au Conseil fédéral de se distancer « clairement des exigences confuses et infondées » pour l'accueil d'autres réfugiés chiliens en Suisse. « La Suisse démocratique surpeuplée ressent comme une raillerie » le fait que certaines organisations demandent d'accueillir en Suisse des milliers de Sud-Américains révolutionnaires et veulent ainsi mésuser du droit d'asile dans des buts politiques.

Dans un communiqué publié jeudi, le comité central de l'Action nationale déclare que « la campagne humanitaire actuelle du Conseil fédéral paraît justifiable ». Mais les plus récentes revendications du parti socialiste, de la Confédération des syndicats chrétiens de la Suisse et de différents groupements d'extrême gauche brisent « le cadre de la raison politique et écologique ». De l'avis de l'Action nationale contre l'emprise étrangère, « une grande majorité du peuple suisse » désapprouverait vivement tout autre engagement.

De nombreux Etats communistes et socialistes ayant une densité de population jusqu'à vingt fois plus faible que la Suisse seraient plus propres à accueillir des « extrémistes chiliens de caractère rouge » que la « Suisse organisée libéralement ». C'est pourquoi toute autre aide suisse pourrait être envisagée au maximum dans le sens d'une intervention destinée à rendre les gouvernements qui potentiellement pourraient accueillir des réfugiés attentifs à la misère de leurs frères idéologiques. Cette « nécessité manifeste », poursuit l'Action nationale, jette d'ailleurs une lumière remarquable sur la solidarité internationale tant invoquée des extrémistes de gauche. — (ats)

TLM 4.1.1974

EUPHORIE DANS LES STATIONS

Les stations valaisannes attendaient les fêtes de fin d'année avec inquiétude. Le spectre de la crise économique se profilait, menaçant. Or, l'incertitude, la perspective de fortes restrictions ont provoqué le phénomène inverse. Des gens, inquiets, désorientés, craignant la dévaluation de l'argent ont dépensé avec frénésie et décidé de profiter jusqu'au bout des bienfaits de la haute conjoncture, de terminer l'année en beauté avant l'arrivée des vaches maigres.

Les statistiques de téléskis à Verbier par exemple ont presque explosé. Record encore pour les commerçants en tout genre. Jamais les bijoutiers des hauts plateaux n'ont enregistré de si brillants chiffres d'affaires. ...

Jamais encore comme cette année, la St-Sylvestre n'a été si joyeusement fêtée. Plus les menus étaient gros et chers, plus les hôteliers et restaurateurs ont refusé du monde. Partout, les établissements regorgeaient de clients et le champagne a coulé à flots... C'était le dernier tourbillon avant le retour à une réalité trop amère.

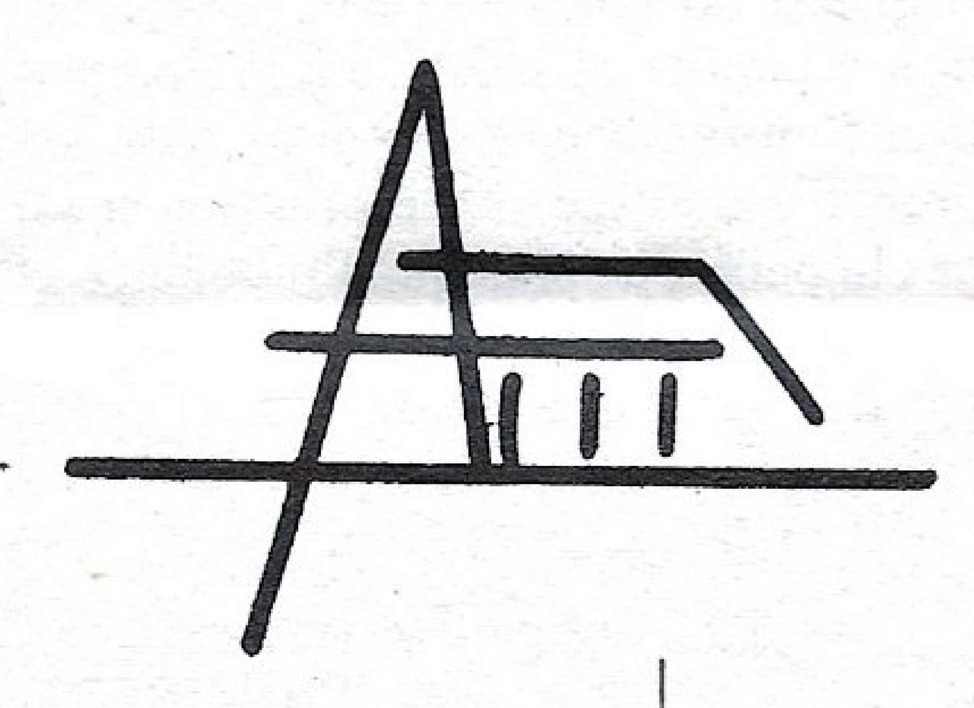
TLM 6.1.74

INITIATIVE OECUMENIQUE SANS PRECEDENT

Une initiative oecuménique concernant les droits de l'homme vient d'être lancée au Brésil. Il s'agit de la publication en portugais de la Déclaration des Nations Unies sur les droits de l'homme, avec intercalation de citations bibliques et de déclarations des Eglises catholique romaine et protestantes. Cette action a eu lieu le 10 décembre, Journée des Droits de l'Homme, qui marque le 25e anniversaire de la signature de la Déclaration.

C'est la première fois que toutes les Eglises du Brésil coopèrent à une telle entreprise, qui représente un pas réel dans l'oecuménisme. Cette initiative a été mise au point par le service de coordination oecuménique, qui a été fondé au début de cette année et qui groupe l'Eglise catholique romaine, l'Eglise épiscopale, l'Eglise pentecôtiste "Brésil pour le Christ", l'Eglise méthodiste et la Mission presbytérienne. On espère que la publication de la Déclaration sous cette forme aura une répercussion sur la situation des droits de l'homme au Brésil. Depuis le coup d'Etat militaire de 1964, on assiste en effet dans ce pays à de continuelles violations des droits de l'homme.

SOEPI



PRIX NOBEL "SAUVAGE"

Dom Helder Camara recevra le 13 février à Oslo le montant d'un prix Nobel "sauvage" qui lui a été attribué par plusieurs organisations norvégiennes pour protester contre l'attribution du prix Nobel de la paix à Messieurs Kissinger et Le Duc Tho. Le Conseil Oecuménique de Suède s'est associé à l'Eglise luthérienne de Suède pour que le montant du prix soit identique au prix officiel.

Dom Helder compte se rendre à Oslo, bien que le bruit court à Récife que le nouveau président du Brésil a décidé de le contraindre à l'exil.

I.C.I. 1.1.1974

LA PAIX DEPEND AUSSI DE VOUS !

LE thème choisi par Paul VI pour la septième journée mondiale de la paix — le 1er janvier 1974 — *« la paix dépend aussi de toi »*, est le prolongement, en quelque sorte, du thème de l'année dernière : *« La paix est possible »*. Dans le message qu'il publie à cette occasion, Paul VI commence par relever le pessimisme de ceux pour qui la paix est un idéal illusoire ou une formule de simple rhétorique. A quoi le pape répète inlassablement qu'au contraire, la paix est nécessaire, qu'elle est un devoir, quelle est profitable. Elle n'est pas une illusion, mais une certitude, une espérance.

Il serait erroné toutefois, poursuit le pape, de confondre la paix avec la faiblesse, avec une renonciation au droit et à la justice, avec la fuite du risque et du sacrifice, avec la résignation craintive et soumise à la domination d'autrui, avec l'acceptation de son propre esclavage. La répression n'est pas la paix, pas plus que l'indolence et l'ordre purement extérieur et imposé par la force ou la peur.

Après avoir dit ce qu'une paix authentique n'est pas, Paul VI indique certaines qualités qu'elle doit posséder. *« Malheureusement,* poursuit-il, *on constate une recrudescence de l'esprit de rivalité entre les nations ; le potentiel de guerre et de lutte, loin de diminuer, s'est beaucoup accru, aujourd'hui, par rapport à celui dont disposait l'humanité avant les guerres mondiales. »* Mais, le pape est sûr que la cause de la paix l'emportera :

« D'abord, parce que cette idée de la paix, malgré les folies de la politique contraire, est désormais victorieuse dans l'esprit de tous les hommes qui ont une responsabilité. Aucun chef de peuple ne peut aujourd'hui vouloir la guerre (...). En second lieu, ce sont les idées, plus encore que les intérêts particuliers et avant eux, qui guident le monde, malgré les apparences contraires. Si l'idée de la paix gagne vraiment le cœur des hommes, la paix sera sauvée ou plutôt elle sauvera les hommes » (...).

PROPOSITIONS CONCRETES DES EGLISES

Les Commissions de dialogue des Eglises catholique, catholique-chrétienne (« vieux catholiques ») et réformées publient un texte longuement élaboré *« Pour un témoignage eucharistique commun des Eglises »*. Certes ce document de travail n'émane pas des autorités ecclésiastiques elles-mêmes qui se réservent de prendre les *« mesures pratiques valables »*. Il n'en reste pas moins que le document appuie solidement des *« propositions concrètes »* dont voici l'essentiel.

Le temps n'est pas encore venu de *« célébrations communes »*, c'est-à-dire de concélébrations eucharistiques présidées par des ministres de différentes Eglises. Les *« célébrations conjointes »* (c'est-à-dire des célébrations eucharistiques simultanées ou successives se déroulant dans le même cadre et le même lieu sans concélébration, donc avec double communion) peuvent répondre, dans certaines circonstances, aux besoins spirituels. Mais on ne peut les recommander de manière générale car elles voilent souvent le témoignage commun qu'on voudrait rendre. Restent les *hospitalités eucharistiques réciproques*. Sur ce point les Commissions suisses sont positives : *« Un accueil mutuel des chrétiens, protestants et catholiques, à une eucharistie, respectivement catholique et protestante, ne devrait pas se heurter à des obstacles insurmontables. »* Cette participation s'adresse, pour les Commissions, aux conjoints de mariages mixtes, aux groupes interconfessionnels travaillant à l'unité, aux chrétiens vivant en diaspora. Elle est exceptionnelle, elle doit s'appuyer *« sur une communion éprouvée dans la foi avec la communauté qui célèbre l'eucharistie »*; elle ne doit mettre *« ni le protestant ni le catholique en contradiction avec sa foi »* ; enfin elle *« apparaît comme un signe d'espérance et d'engagement à témoigner ensemble de l'unité chrétienne »*.

NOUVELLES - NOUVELLES - NOUVELLES - NOUVELLES - NOUVELLES - NOUVELLES

Lors des cours que nous avons suivis à Bogota, nous avons fait une découverte importante : le domaine de la vie de prière. Nous avions prévu un programme religieux relativement chargé. En réalité, nous avons fait très peu. Nous n'avions pas vu que chacun avait un précédent de recherche spirituelle très distinct l'un de l'autre, et également des besoins différents. En particulier, nous voyons que dans notre cas, le fait de programmer des instants pour la vie religieuse est dangereux. Il vaudrait mieux que cela soit un désir spontané. Mais en réalité, là nous tombons dans l'autre extrême ... celui de ne rien faire !

L'idéal, cependant, serait de parvenir à cette spontanéité, de manière à ne pas avoir recours à un programme. Dans une famille, il n'est en général pas nécessaire d'établir un programme, de prévoir une re-vision de vie pour pouvoir discuter des problèmes divers de la vie familiale.. Mais pour céla, il faut un climat de confiance franc, des liens d'amitié profonde et aussi la foi en ce que nous faisons, en l'équipe et en notre engagement.

Foyer Claude et Ghislaine MAIER,
Mission catholique, Casa cural,
Policarpa / Narino - Colombie.

Je trouve, en lisant les extraits de lettres des volontaires, que ça ne correspond pas à la réalité. Il y a souvent des lettres de volontaires qui viennent d'arriver à leur poste et qui, par conséquent, ne voient pas encore tous les aspects de la situation; il y a beaucoup trop de passages édifiants, jamais de découragements, parce que pas de difficultés, de révoltes. J'ai presque tendance à dire qu'il y a un certain arbitraire dans le choix de ces lettres. Je lisais, par exemple, la lettre d'une infirmière de dispensaire qui parlait des gens si sympathiques, (mais) est-ce qu'on n'a jamais entendu parler de ces "bagarres" qu'il faut avoir pour que les gens paient le minimum qu'on leur demande ? Quand ma première lettre a paru (dans "Interrogation"), il y avait bien des choses que je ne pense plus. J'ai vraiment l'impression que c'était du "bluff".

Madeleine Caloz, Diohine - Sénégal

" Si tu ne vis pas proche des plus pauvres, tu marcheras plus vite qu'eux et tu ne leur laisseras que tes épluchures."

(L'Anesse de Balaam)

Après chaque réunion de jeunes, j'en accompagné 2 ou 3 chez eux, ce qui me permet de voir où ils habitent et de faire un peu connaissance avec leur famille. Ces jeunes n'ont pas toujours la vie facile, qu'ils soient étudiants ou ouvriers. Souvent, ils habitent chez un oncle ou un tuteur dans un logement exigu de 2 pièces, qu'ils doivent partager avec une dizaine de personnes (petits cousins ou parenté quelconque). La tradition veut qu'on ne refuse jamais l'hospitalité à un membre de la famille, que ce soit pour une nuit ou un an. C'est un sens de la famille qui est très louable mais qui pose parfois certains problèmes.

Ces logements sont de plus bien souvent insalubres. Et puis quand il y a 10 personnes dans une pièce il n'est guère facile d'étudier correctement et surtout de dormir quand on en a envie.

A part les problèmes du logement et du transport (qui est également une grosse source de difficultés), le problème qui me semble le plus important est celui du chômage. Les jeunes veulent tous faire des études. Mais souvent quand leurs études sont terminées, ils n'ont pas de débouchés. Le rêve de chacun est de devenir fonctionnaire. Mais les places de fonctionnaires sont limitées. Et ces jeunes qui ont été à l'école, ne veulent plus ensuite se reconvertir dans des professions manuelles. Alors, cela donne des chômeurs. Mais le chômage ne touche pas seulement les jeunes, il touche également les pères de famille.

Danielle Gaillard, Catéchuménat des Jeunes, BP 28302,
Abidjan-Cocody / Côte d'Ivoire



NOUVELLES - NOUVELLES - NOUVELLES - NOUVELLES - NOUVELLES - NOUVELLES

(...) Pour nous personnellement, cela va bien, le voyage a été magnifique. Mais très vite nous avons été confrontés avec le problème riches et pauvres en voyant les marchés africains (où nous nous servons, et nous sommes parmi les seuls blancs à y être), le village africain à 20 m. de chez nous, Abobo-Gare, village de la misère et de la criminalité et de l'autre côté, comme vivant dans un autre monde, les européens, habillés à la dernière mode, se servant dans des "super marchés" modernes et utilisant surtout des produits européens. Nous avons parlé hier soir des problèmes économiques avec un Africain, c'est vraiment bien vrai ce que nous disions en Suisse à propos des pays riches. Cet Africain n'a pas de haine contre le blanc, il recherche une justice où les producteurs pourraient faire un meilleur prix, et sans passer toujours par les pays riches.

Alors, après une semaine passée ici, nous nous apercevons que nous avons vraiment envie d'essayer de partager les problèmes africains. (...)

Ghislaine et J-Charles André,
Abidjan / Côte d'Ivoire

(...) Vous posez le "problème de l'école" - Nous sommes en plein dedans. Mais ça bouge un peu. Comparaison du programme de ces dix dernières années, la littérature africaine a quintuplé. (...)

Au Collège, j'ai obtenu que mes 5 heures de français "français" et l'unique heure de littérature africaine deviennent 3 et 3, avec effet immédiat. J'avais d'ailleurs spécialement étudié ça à l'Institut Africain ... J'ai eu l'impression qu'on le désirait. (...)

Dès janvier nous aurons un moniteur agricole pour le Collège, et l'enseignement de l'agriculture aura au programme la même importance que les autres branches. Il y a de grands terrains libres tout autour et l'économat s'en trouve ravi ! Les élèves de 2e ont pris ça favorablement.

Une école ménagère s'intégrera aussi au Collège et les murs ont déjà un mètre de haut ! Une maîtresse ménagère allemande est sur place pour s'en occuper.

Ca bouge un peu ... les premiers résultats seront palpables après la prochaine saison des pluies !

J-Claude et Josiane Murith

Et le sous-développement en Suisse ? - suite de la page 8

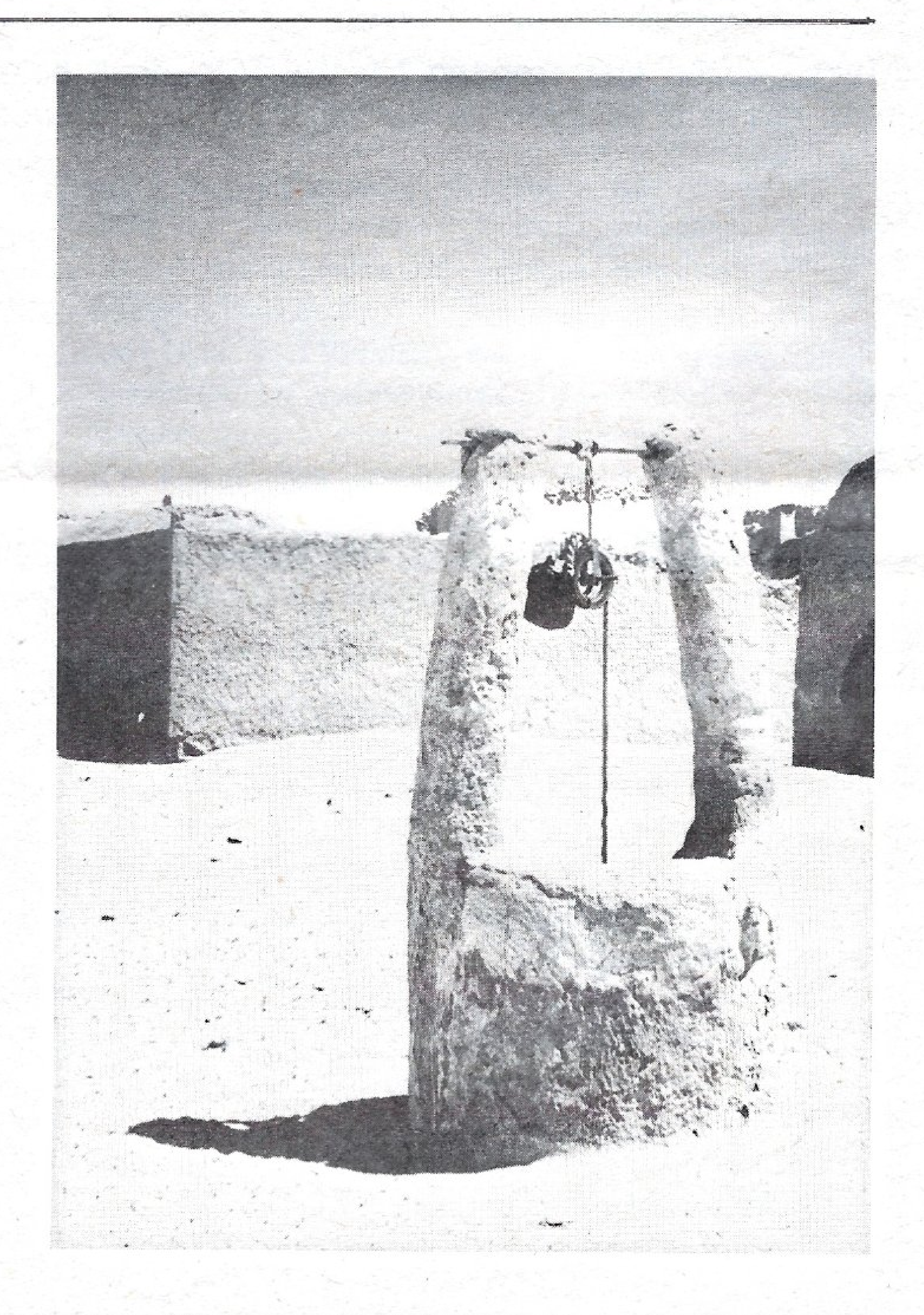
"ancien prix" ! A consommateurs accapareurs, fournisseurs avides de profits !

Les rayons de riz, de farine et de pâtes alimentaires ont connu, eux aussi, la razzia des consommateurs ... la pénurie ... puis les hausses. Les associations de consommateurs, par des communiqués, n'ont pas manqué de fustiger de tels comportements. Mais c'était trop tard.

Que penser de cette façon d'agir ? Un ami avec lequel je discutais de ces choses me répétait : "un peuple de "trouillards", voilà ce que cela révèle !" ... et je ne suis pas loin de partager son avis.

Au fait, qui sont ces accapareurs ?

Antoine Queloz



Sommaire :

J.A.
1000 LAUSANNE 9

INTERROGATION paraît huit fois par année. Il est adressé aux membres de nos organismes selon les statuts.